

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 08
- Votants : 08
- Absents : 00
- Exclus : 00

Date de convocation**23.04.2024****Date d'affichage****15.05.2024****Objet**

Travaux de voirie : Rue
du collège et Sentier vers
la Settière

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

Séance du 02 Mai 2024 à 20h00

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Monsieur le Maire et Monsieur le 2ème adjoint présentent le devis de différents travaux de voirie à réaliser sur la commune ainsi que la proposition chiffrée de la SARL DOLE FRERES :

- Purge de la chaussée Rue du Collège le long du trottoir de l'école et du collège sur 62ml pour un montant de 4 444€ HT dont 115,00 € de mise en place du chantier
- Pose d'un gabion devant la tour : Suite à plusieurs arrachements du panneau STOP fixé au sol, celui-ci a été fixé au mur mais il convient de sécuriser la traversée des piétons à l'angle du 7 place Jean l'Antique, pour un montant de 450€ HT.
- Pose de marches en bois, sur le sentier de Nozeroy à La Settière : Les travaux de création d'un réseau d'eau potable vont démarrer fin mai. Le terrassement pour poser les nouvelles marches sera réalisée par l'entreprise DOLE pour un montant de 1 585.00€ HT. Les marches en bois seront achetées séparément.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise DOLE FRERES pour un montant de 6 029€ HT (purge de la chaussée et pose des marches).
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 02 Mai 2024

Le Maire
Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY